

parfois qu'une minime fraction de cette dernière." (Archives d'électricité Médicale, 1907).

Quels sont, maintenant que nous connaissons l'historique, le principe et le mode d'action de la méthode, les malades qui doivent être traités aux Rayons X? Il n'y a que deux classes de cancéreux qui puissent avoir recours à cette médication: ceux qui ne peuvent être opérés et ceux qui l'ont été. Ceux qu'on ne peut opérer en raison du siège, de la forme ou des dimensions de leur tumeur; de leur état général; etc., etc. Et ceux qui ont été opérés et qu'on soumet à une série d'irradiations sur la cicatrice pour détruire les cellules néoplasiques laissées dans les lymphatiques circonvoisins et prévenir toute récurrence.

A ces classes de malades, outre la guérison presque certaine, la radiothérapie présente les avantages suivants: n'étant pas douloureuse, elle dispense de l'emploi des anesthésiques; bien plus, dans la majorité des cas, elle apaise les douleurs spontanées et atroces auxquelles ces malades sont en proie. Les cicatrices consécutives sont lisses, molles, non rétractiles, et donnent ainsi de bons résultats au point de vue esthétique et fonctionnel.

Voici les observations très résumées des malades dont nous avons pu nous procurer l'histoire.

*Observation I.*—Louis C., 71 ans, épithélioma de la partie supérieure du nez, empiétant sur le front et grand comme un vingt-cinq sous. S'est aperçu de cette lésion il y a six ans. Se présente à la consultation chirurgicale de l'Hôtel-Dieu le 9 mai, nous est adressé par le Dr Dagneau le même jour, et le 27 août il retournait chez lui, guéri après 33 traitements.

*Observation II.*—Albert F., 44 ans, nous est envoyé par le Dr Dussault pour un épithélioma de l'angle interne de la paupière, datant de 7 ans. On commence le traitement le 15 juin, et le 25 juillet il était guéri après 8 traitements.